



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/12/2008

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

**Séance du lundi 22 décembre 2008**  
**D - 20080713**

**Aujourd'hui Lundi 22 décembre Deux mil huit, à quinze heures,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

**Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux**

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (**présent jusqu'à 18 h 15**), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

**Suspension de séance à 20 h**  
**Reprise de la séance à 21 h**

LISTE DES PRESENTS ET D'EXCUSES COMPLEMENTAIRES A PARTIR DE 21 H

Etaient Présents :

M. Jean Marc GAUZERE

Excusés supplémentaire :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU

***Renouvellement du parc de véhicules. Programme  
d'investissement. Signature des marchés. Autorisation.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, p/ M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du programme d'investissement 2008, il est prévu le renouvellement de certains véhicules ainsi que leurs réparations éventuelles et l'achat de pièces détachées.

Le coût est estimé à la somme annuelle de 220 000 € TTC.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot n° 1 : Fourniture de camions benne PTAC ≈ 7 tonnes, ainsi que pièces détachées et prestations de réparations associées.

quantité minimum pour la durée du marché : 1 - maximum : 4

Société France POIDS LOURDS pour un montant unitaire de 47 720,40 € TTC, modèle P 75 ISUZU. Remise sur les pièces détachées : 10 %.

Lot n° 2 : Fourniture de pick-up « urbains », ainsi que pièces détachées et prestations de réparations associées.

Sans quantité minimum ni maximum.

Société PIGEON pour un montant unitaire de 11 838,20 € TTC, modèle PIAGGIO PORTER. Remise sur les pièces détachées : 10 %.

Lot n° 3 : Benne à Ordures Ménagères sur châssis porteur 4 X 2 de PTAC 15 tonnes environ, équipée d'un lève conteneurs manuel à double chaises indépendantes pour collecte mixte, ainsi que pièces détachées et prestations de réparations associées.

quantité minimum pour la durée du marché : 1 - maximum : 2

Société SEMAT pour un montant unitaire de 143 699,40 € TTC modèle RENAULT MIDLUM. Remise sur les pièces détachées : 10 %.

Les marchés à bons de commande seront conclus pour 48 mois et pour le lot n°2 sans montant minimum ni maximum, comme le prévoit l'article 77.1 du code des marchés publics et ceci afin de ne pas être soumis à un montant minimum qui engagerait financièrement la Mairie de Bordeaux dans le cas où celui-ci ne serait pas atteint. En effet, les services concernés ne sont pas en mesure de faire une prévision à long terme concernant principalement l'achat de pièces détachées et de réparations à effectuer sur les matériels concernés. Ils pourront être dénoncés chaque année à la date anniversaire moyennant un préavis de 3 mois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – articles 6135 - 2182.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 décembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN**  
**Adjoint au Maire**